

# **CONGRÈS DES ÉLUS DE MARTINIQUE**

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONGRES DES ELUS DE MARTINIQUE**

**A**

**MESDAMES ET MESSIEURS  
LES MEMBRES DU CONGRES DES ELUS  
DE MARTINIQUE**

**SEANCE DU LUNDI 17 OCTOBRE 2022**

**POINT D'ETAPE INTERMEDIAIRE  
DU GROUPE DE TRAVAIL DIAGNOSTIC  
DE LA COMMISSION AD HOC  
DU CONGRES DES ELUS DE MARTINIQUE :  
AUDITIONS**

# INTRODUCTION

Le Congrès des élus de Martinique, temps de travail et de cohésion collective pour rechercher des solutions au regard de la situation sociale, démographique, culturelle, économique fortement dégradée de notre Martinique réuni le 12 Juillet 2022, a retenu 7 thématiques autour desquelles les pistes de réflexion s'organiseraient à savoir :

- Mieux être et mieux vivre ensemble en Martinique
- Répondre à l'urgence démographique
- Résilience et gestion durable du territoire
- Affirmer l'identité et la fierté martiniquaises
- Réformer le cadre institutionnel et instituer un droit à l'initiative
- Réussir le défi de l'autonomie alimentaire
- La performance économique territoriale

Pour ce faire, une commission ad hoc chargée d'organiser, d'animer et de suivre les travaux de réflexion a été mise en place le 19 Juillet 2022. Cette dernière a défini ses modalités organisationnelles, le 26 Juillet 2022. Elle a ainsi constitué 3 groupes de travail d'une dizaine de membres, un groupe de travail « Diagnostic », un groupe de travail « Préconisations » et un groupe de travail « Nouvelles compétences et pouvoirs normatifs à négocier »

La Commission ad hoc du Congrès a également désigné les animateurs de ces différents groupes.

Lancé le 18 Août 2022, le groupe de travail DIAGNOSTIC animé par Mme Catherine CONCONNE, Conseillère à l'Assemblée comprend les membres suivants :

Jean François BEAUNOL  
Francis CAROLE  
Catherine CONCONNE  
Annick COMIER  
Gilbert COUTURIER  
Yannick ETIENNE NOTTE  
Didier LAGUERRE  
Eugène LARCHER  
Daniel MARIE-SAINTE  
Patricia TELLE  
Marie-Frantz TINOT

Le diagnostic s'appuiera sur :

- les différents schémas existants,
- les réunions citoyennes organisées dans les communes du territoire. Sur 16 prévues, 3 se sont déjà tenues.
- les auditions des acteurs socioéconomiques, institutionnels et de la société civile
- une plateforme numérique de consultation citoyenne sur laquelle la population peut faire des observations.

Ce point d'étape prend en compte les différents schémas existants et les auditions.

Les constats relevés dans le cadre des auditions seront énoncés dans une rubrique intitulée : « ILS ONT DIT » sur toutes les thématiques.

Par ailleurs, afin d'approfondir le diagnostic de la situation Martiniquaise, le groupe de travail « Diagnostic » a choisi de procéder aux auditions susmentionnées autour des thématiques retenues par le congrès des élus.

Ces auditions d'une durée d'une heure ont été séquencées de la façon suivante :

**15 minutes** : il s'est agi pour les acteurs de faire un rappel des données du secteur par :

- La présentation des chiffres
- L'inventaire de la réalité des données : budgets, ....
- Quelques statistiques

**15 minutes** : durant cette phase ils ont évoqué les difficultés de fonctionnement du secteur

**10 minutes** : Leur présentation s'est conclue par des suggestions de solutions

**20 minutes** : Durant cette phase, les membres du groupe de travail ont engagé un débat avec les personnes interviewées sous forme de questions/réponses.

Les éléments contenus dans ce dossier constituent une photographie de l'existant, reflétant les éléments plus pertinents de l'état des lieux

Il constituera une base de travail pour le groupe de travail « Préconisations ».

*« Les meilleurs spécialistes des affaires martiniquaises sont les Martiniquais »*

*Pierre ALIKER, Février 2014*

## 2. REpondre A L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE

### AUDITIONS :

- Justin DANIEL, Président du CESECEM, le 31 août 2022
- Stéphanie SALPETRIER, Chargée de mission de l'association *Alé-Viré*, le 13 Septembre 2022
- Claude-Valentin MARIE, démographe, Conseiller pour l'Outremer à la Direction de l'INED, le 22 septembre 2022

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- INSEE « *focus pauvreté* » paru le 11/07/2022, rédigé par L. AUDOUX et P. PREVOT
- INSEE « *dossier complet Martinique* », paru le 22/09/2022
- INSEE « recensement de la population en Martinique » paru le 29/12/2021
- INSEE « *Séniors en Martinique ; un enjeu économique* », paru le 22/09/2022, rédigé par M. JEANNE-ROSE
- INSEE « *La Martinique face au vieillissement de la population : hausse importante du nombre de seniors dépendants à l'horizon 2030* », paru le 08/10/2020, rédigé par M. JEANNE-ROSE, B. RAIMBAUD, F. CRATERE
- IEDOM – Rapport annuel 2021
- Ministère des Outre-mer - *Le tissu économique des territoires ultramarins à l'aune des départements métropolitains. Analyse comparative des territoires ultramarins et des départements métropolitains : un outil de diagnostic permettant d'optimiser la décision publique.* Paru en septembre 2020.
- Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge - *la situation des familles dans les départements d'outre-mer : réalité sociales et politiques menées.* Paru le 15/03/2022
- INED « *Diversité et précarité : le double défi des univers ultramarins* » rédigé par C-V. MARIE et R. ANTOINE. Paru le 12/01/2021
- INED « *Les DOM à l'horizon 2030 entre migrations, vieillissement et précarité : quel projet de société ?* » C-V. MARIE
- CTM, Rapport 2017 de l'Observatoire de la protection de l'enfance
- CESECEM, Initiatives pour inverser les flux migratoires. Paru en Juillet 2022

### REFERENCES SITOGRAPHIQUES :

- Eléonord, un EHPAD hors les murs, <https://ehpad-eleonord.mq/eleonord/>
- ViàATV, émission Face à Face, *Illettrisme : un fléau qui touche 13% des 16 à 65 ans en Martinique*, <https://viaatv.tv/illettrisme-un-fleau-qui-touche-13-des-16-a-65-ans-en-martinique/>
- DJOUK, la fuite des cerveaux, <https://djouk.org/la-fuite-des-cerveaux/>
- Association Martiniquaise des Aidants Familiaux, <https://amaf972.com/documentation-utile/>

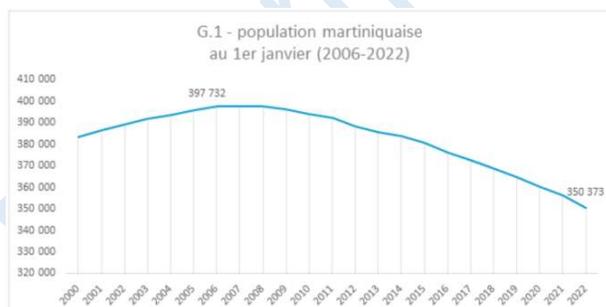
## Répondre à l'urgence démographique

La démographie analyse la structure de la population (taille, répartition, concentration) et mesure des indicateurs de santé (indicateurs de mortalité, morbidité, fécondité, santé de la reproduction) ce qui contribue à définir l'évolution future d'un territoire et les besoins en matière de politiques publiques. L'urgence démographique en Martinique regroupe de nombreux sous-thèmes tels que : la jeunesse, le vieillissement, l'éducation, la formation, l'apprentissage, l'emploi, les liens intergénérationnels. En effet, ces thématiques sont à la fois causes et conséquences du déclin démographique (vieillissement de la population et baisse drastique du nombre d'habitants) marqué du territoire.

### Le déclin démographique

#### Le déclin démographique de la Martinique est une réalité connue et quantifiée

- De 2010 à 2020, la part des jeunes actifs est passée de 46 % à 37 %, représentant un tiers de la population.
- En 10 ans le nombre d'habitants a diminué de 1% par an +de 9 points.
- Nombre d'enfants par femmes en 2020 : 1,93 (contre 6 en 1960).
- Diminution du nombre de naissance d'un tiers en 2020 (-33,1%)
- Perte d'habitants visible à Fort-de-France (-7700 habitants).
- En 2020 le nombre de décès était supérieur au nombre de naissance. Conséquence un solde naturel négatif et un déclin démographique accentué.
- En 2021 le solde migratoire était de : - 4 900 habitants.
- En 2021, indice de vieillissement de 111,2%.
- En 2021, 3627 enfants sont nés en Martinique (+ 98 par rapport à 2020)
- En 2021, 4640 décès sont enregistrés en Martinique (+ 1054 par rapport en 2020)
- En 2021, taux de natalité à 9,7‰
- En 2021, taux de mortalité à 13‰
- Nombre d'enfants par femmes en 2021 : 1,87
- En 16 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Martinique a perdu 47 359 résidents, soit 11,9% de sa population de 2006.



- Au 1er janvier 2021 le nombre d'habitants s'élevait en Martinique à 354 000 habitants.
- Projection 2030 : 36% de la population aura plus de 60 ans.
- Projection 2040 : la population martiniquaise sera de 320 000 habitants.
- Projection 2040 : 40% des Martiniquais auront plus de 60 ans.
- Projection 2050 : 294 000 habitants en Martinique.

#### Le déséquilibre femmes / hommes est fort

- 115,5 femmes pour 100 hommes.

**La répartition géographique de la population est largement inégale au profit du centre de l'île. Ainsi, l'enjeu de l'organisation spatiale de l'offre de production de biens et services, de l'offre de santé est exacerbé**

- 44 % de la population est concentré au centre de l'île sur quatre communes
- Fort-de-France compte à elle seule près d'un quart des habitants de l'île
- Le centre connaît une densité de 948 habitants/km<sup>2</sup>
- Le Nord Caraïbes connaît une densité de 111 habitants/km<sup>2</sup>.

**Des dispositifs de soutien à la parentalité peu lisibles et difficilement évaluables**

- Multitude de dispositifs (CLAS, REAAP, LAEP...) souvent peu lisibles pour les familles.

## La Martinique, les martiniquais et le monde

**La Martinique n'est pas une terre d'immigration**

- Seuls 10,7% des habitants de Martinique sont nés en Hexagone.
  - dont 6,2% nés en Hexagone et qui ne sont pas originaires de Martinique.
  - dont 4,5% originaires de l'île
- De 2006 à 2015, la population des non-natifs (nés ailleurs et non originaires) vivant en Martinique a effectivement augmenté mais que de 1,4%.
- 1,6% d'immigrés (contre 5% en Guadeloupe)

**La Martinique a une diaspora étendue dans le monde, qui souhaite participer au développement économique du territoire.**

- De 2006 à 2015, les natifs vivant hors de Martinique ont augmenté de 14,8%.
- En 2010, 8 martiniquais sur 10 vivant à l'extérieur souhaitent rentrer au pays.
- En 2020, 9/10 martiniquais vivant à l'extérieur souhaitent rentrer au pays.

**La population martiniquaise est ouverte sur le monde**

- Moins de 10% des martiniquais n'ont jamais quitté le territoire.

## Le défi de la fuite des diplômés

**Les départs massifs s'expliquent par des raisons plurielles**

- Représentations négatives du territoire notamment dans les discours parentaux et familiaux
- Messages critiques vis-à-vis du mode de vie et des institutions locales
- Besoin de reconnaissance par la réussite professionnelle de ses proches à l'étranger

**Autre conséquence : une typologie des personnes sur le marché de l'emploi local bien moins diplômées que la moyenne nationale**

- 29,6 % possèdent un diplôme issu de filière courte
- 6,5 % ne sont pas du tout diplômés
- 28,2 % sont titulaires du baccalauréat

**Un problème d'apprentissage sur le territoire qui se traduit par des problèmes d'illettrisme et une forte proportion de personnes nées en Martinique et ne possédant aucun diplôme**

- 39% des natifs martiniquais sans diplôme parmi les plus de 15 ans hors étudiants pour la Martinique.
- 13% des 16 à 65 sont illettrés ans en Martinique

- 19% rencontrent des difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit : lecture de mots, production de mots, compréhension d'un texte simple
- Les hommes sont plus souvent en difficulté face à l'écrit que les femmes : 17% contre 10% pour les femmes
- 22% des demandeurs d'emploi sont en difficulté face à l'écrit
- 10% des actifs occupés sont en situation d'illettrisme
- Les jeunes sont proportionnellement moins en difficulté à l'écrit que les personnes plus âgées : 5% des 16-26 ans contre 19% des 55-65 ans
- Selon la catégorie sociale, on constate que 38% des ouvriers non qualifiés sont en situation d'illettrisme, 22% sont des employés non qualifiés
- Les cadres et professions intellectuelles comptent peu de personnes en grande difficulté face à l'écrit ainsi que les employés qualifiés
- Le taux d'illettrisme des agriculteurs, artisans et commerçants et chefs d'entreprise est de 14%, proche de la moyenne régionale
- Les habitants du Nord de la Martinique sont plus souvent en difficulté que les autres :
  - 23% pour le Nord-Atlantique
  - 20% pour le Nord-Caraïbe
  - 10% pour le Centre et le Sud.

#### **L'insertion professionnelle des jeunes martiniquais est encore difficile**

- En 2020, le taux de chômage des 15-29 ans s'élève à 29%.
- En 2019, 35% des chômeurs de 15 à 24 ans n'avaient aucun diplôme ou diplôme primaire

#### **La jeunesse martiniquaise est aussi précaire**

- 8% des étudiants martiniquais sont en situation de grande pauvreté contre 1% en Hexagone

### **Jeunesse, éducation, scolarité**

#### **Selon les données transmises par le rectorat, le réseau d'établissements scolaires est construit et structuré sur le territoire**

- 331 écoles et établissements du 2<sup>nd</sup> degré (secteurs public et privé)
  - 247 écoles
  - 53 collèges
  - 30 lycées
  - 1 établissement multi-degrés
- 17 CFA ouverts en décembre 2021 y compris le CFA académique (dont 14 ayant déclaré accueillir des apprentis)
- 1 Pôle universitaire
- 5 établissements relevant de la DAAF (2 lycées agricoles et 3 Maisons familiales et rurales)
- 1 Lycée professionnel maritime
- 6 internats d'excellence

#### **Selon les données transmises par le rectorat, en 2021, la prise en charge des élèves en situation de handicap est correcte**

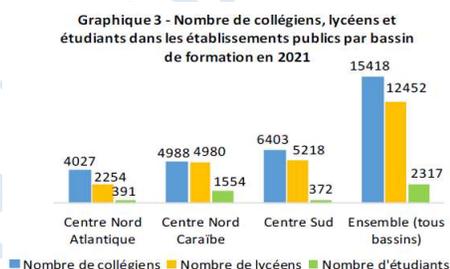
- 2 833 élèves en situation de handicap scolarisés en 2021/2022
  - 2 249 en milieu ordinaire : 714 dans le 1er degré et 1 535 dans le 2nd degré
  - 584 dans les établissements hospitaliers ou médico-sociaux (dont 92,5% pour la durée de l'année scolaire à temps complet)

**Selon les données transmises par le rectorat, en 2021, la scolarisation des enfants de 6 à 17 ans est très satisfaisante mais perfectible**

- 80,5% des enfants de 2 à 5 ans sont scolarisés
- 98,0% des enfants de 6 à 10 ans sont scolarisés
- 98,4% des enfants de 11 à 14 ans sont scolarisés
- 96,2% des jeunes de 15 à 17 ans sont scolarisés

**Des effectifs en baisse dans l'ensemble des établissements scolaire de l'île**

- Dans le secteur public, les 66 établissements (collèges et lycées)
  - Centre Nord Caraïbe : 24 établissements
  - Centre sud : 25
  - Centre Nord Atlantique :17
- En 10 ans, l'académie a perdu 8 111 élèves, soit 19 % de ses effectifs
- En 2020, les effectifs des établissements publics diminuent de 895 élèves (soit -2,9%).
- En 2020, les effectifs du secteur privé augmentent de 32 élèves (soit +0,7%) pour atteindre les 4 929 effectifs
- En 2021, les 84 établissements du second degré public et privé (y compris hors contrat) de l'académie de la Martinique accueillent 35 116 élèves, soit 863 en moins par rapport à la rentrée 2020
- Sur 10 ans chaque bassin de formation accuse une perte d'effectifs : le centre nord atlantique (-26,0%), le centre nord caraïbe (-28,0%) et le centre sud (-28,4%) avec 16 collèges



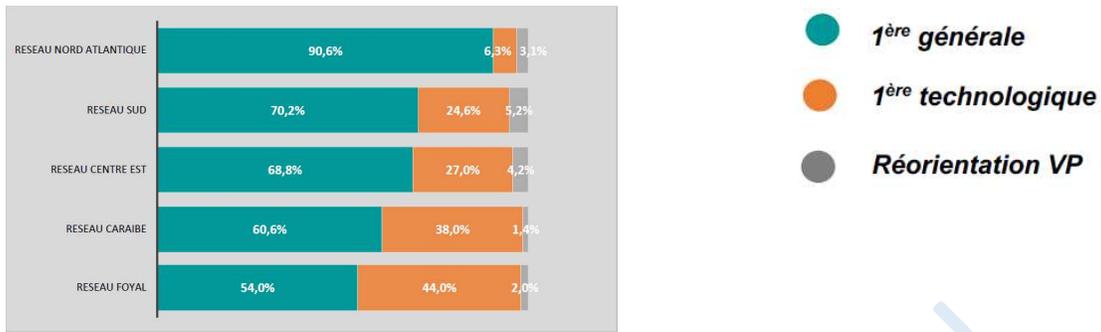
**Les résultats scolaires sont en demi-teinte sur le territoire**

- 2125 élèves de 3ème générale ont obtenu une décision d'orientation en 2nde GT soit une diminution de 1,2 points
- 853 élèves ont obtenu une décision d'orientation en 2nde professionnelle soit une baisse de 0,3 points
- 237 élèves inscrits à la rentrée ont obtenu une décision de passage en 1ère année de CAP, soit une hausse de 1,5 points
- 68.6% des filles et 61.6% des garçons en 2GT reçoivent une décision d'orientation en 1ère générale
- En 2021, le taux de passage des élèves dans la voie générale est moins important qu'en 2020 : 65,4% contre 67,6%
- Dans la voie technologique, le taux de passage des élèves en 1ère ST2S (8,9%) et STI2D (5%)est en augmentation en 2021

**Des disparités de résultat s'observent en fonction des différents bassins de l'académie.** Le taux de passage après la 3ème présente quelques disparités en fonction des bassins :

- **Académie** : 2GT : 66.1% / 2PRO : 26.5% / 1CAP : 7.4%
- **Nord Atlantique** : 2GT : 61.2% / 2PRO : 29.5% / 1CAP : 8.6%
- **Centre Nord Caraïbes** : 2GT : 70.7% / 2PRO : 23.5% / 1CAP : 5.8%
- **Centre sud** : 2GT : 62.2% / 2PRO : 29.9% / 1CAP : 7.9%

**Des variations d'orientation sont visibles selon les différents bassins de l'académie.**



## Formation et apprentissage

### Une pluralité d'offres existe au sein de l'enseignement supérieur

- +4,0% pour l'ensemble entre 2017 et 2018.
- 4 Unités de Formation et de Recherche (UFR).
- 6 formations dans le domaine de la santé.
- 1 formation commerce.
- 2 instituts universitaire.
- Filières courtes : BTS, Prépa, ...

### En 2022, des milliers d'étudiants sont présents sur le territoire

- 5 597 étudiants au pôle universitaire de Martinique
- 1 991 apprentis en CFA (hors CFA académique)
- 531 élèves dans les établissements agricoles
- 52 élèves en lycée professionnel maritime

### Le taux de réussites aux examens est satisfaisant

- En 2021, le taux académique de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) est de 89%.
- En 2021, le taux académique de réussite au baccalauréat est de près de 93%.

## La famille, l'enfance et la parentalité

### Le lien entre monoparentalité et précarité sociale est très fort sur l'île

- En 2019, 42,4% des familles sont monoparentales
- En Martinique, le modèle classique de la famille (couple /enfant) demeure très largement minoritaire
- En 2019, 54,4% des naissances ne sont pas reconnues par le père

### On observe une majorité de personnes célibataires en Martinique

- En 2019, 48,4% des personnes de 15 ans ou plus sont célibataires
- En 2019, 31,1% des personnes de 15 ans ou plus sont mariés
- En 2019, 8,9% des personnes de 15 ans ou plus sont en concubinage

### Une politique nataliste qui doit se renforcer et un besoin visible de structures d'accueil de jeunes enfants

- Taux de couverture de l'accueil d'enfants de moins de 3 ans : 55%

- Accueil chez une assistante maternelle : 19,4%
- Mode d'accueil collectif : 58,2%
- Taux de couverture de l'accueil de jeunes enfants : 43,4%
  - Accueil individuel : 13,0%
- En 2017, 259 offres de garde à domicile
- En 2017, 1686 employeurs d'assistantes maternelles sur le territoire
- 488 assistantes maternelles sont recensées sur le territoire et répartis en circonscription
- Inégale répartition des assistants maternels sur les territoires qui se concentrent dans les bassins d'emplois et ne couvrent pas des zones en plus grande difficulté

**Le nombre de particuliers employeurs d'assistantes maternelles a diminué entre 2010 et 2019**

- -1,6% d'assistantes maternelles sur le territoire
- En cause : fragilité du tissu associatif et difficultés de financement de la part des communes

**Une explication plurifactorielle (culturelle et sociologique) du faible développement de l'accueil individuel**

- Offres traditionnelles de garde informelle
- Manque d'informations sur l'existence de modes d'accueil
- Financiers (reste-à-charge important pour les familles en cas d'accueil individuel)
- Fonciers (coût ou absence de foncier suffisant pour obtenir un agrément d'assistante maternelle)

**Le nombre total d'établissements d'accueil collectif au 31 décembre 2019 reste insuffisant**

- 75 établissements de type « mono accueil »
  - 66 crèches collectives
  - 0 halte-garderie
  - 0 jardin d'éveil
  - 9 jardins d'enfants
- 26 établissements de type « multi accueil »

**Le nombre de places en crèches collectives (mono-accueil) au 31 décembre 2019 ne satisfait pas la demande**

- 1387 crèches de quartier
- 40 crèches de personnel
- 350 micro-crèches
- 17 Maisons d'assistants maternels

**La population vieillissante, le lien intergénérationnel, les séniors**

**Des possibilités d'emplois apparaissent dans tous les secteurs du fait du renouvellement générationnel**

- Des milliers de postes à pouvoir dans les administrations et les collectivités dans les années à venir

**La Martinique bénéficie de l'opportunité de la « Silver economy »**

- Le poids de la consommation des 60-74 ans pourrait représenter un tiers de la consommation totale des ménages à l'horizon 2030
- Des offres de services en développement sur le territoire
  - Entre 2020 et 2030 1420 emplois supplémentaires devront être créés.
    - 1180 à domicile
    - 240 en institut

## **La faille médico-sociale s'accroît au détriment d'une population vieillissante**

- Population concentrée dans les zones enclavées du Nord et les déserts médicaux
- Isolement des personnes âgées.
- Difficulté d'accès :
  - Aux soins
  - Au droit
  - A la mobilité
  - A l'information
  - Aux loisirs

## **Une capacité d'accueil des personnes âgées qui peine à satisfaire la demande croissante. Le GIR (groupe iso-ressources)<sup>1</sup> correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée**

- En 2017, 30% des GIR 1-2 (les plus dépendants) étaient placés en institution
- En 2017, 5% des GIR 3-4 (les moins dépendants) étaient placés en institution
- En 2019, 24 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) pour 1 625 places :
  - 40 places en accueil temporaires
  - 18 places en accueil de jour
- 1 EHPAD « hors les murs » à Trinité mis en place en 2019 par une volonté conjointe de la CTM et l'ARS « ELEONORD »
  - 30 séniors accompagnés pour 18 communes.
- 8 établissements d'hébergements qui ne sont pas classés EHPAD pour 84 places.
- 2 résidences autonomie pour 62 places.
- 3 établissements de soins de longue durée pour 135 lits
- 5 centres de jours pour 64 places

## **Le défi du maintien à domicile des personnes âgées**

- 78% des 65 ans et plus sont propriétaires
- 84% des 80 ans et plus sont propriétaires
- 86% des 80 ans et plus vivent dans une maison
- 70% des attributaires de l'Aide à l'Amélioration de l'Habitat ont plus de 65 ans
- Bénéficiaires de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) au 31 août 2022 : 10 408 (personnes reconnues dépendantes et qui bénéficient d'une aide pour accomplir les actes essentiels de la vie) dont :
  - Bénéficiaires APA en mode prestataire (qui font appel à des services autorisés par la CTM) : 6 451
  - Bénéficiaires APA en mode emploi direct (qui sont employeur de leur aide à domicile) : 3 962
- Nombre de bénéficiaires d'aide-ménagère au 31/12/2021 : 150
- Nombre de bénéficiaires du portage de repas au 31/12/2021 : 214 dont 208 qui bénéficient de l'APA et 6 de l'aide sociale (personnes autonomes qui disposent de moins de 953,45€ par mois)
- Nombre de bénéficiaires de la téléassistance au 31/12/2021 : 2 479 dont 2 300 qui bénéficient de l'APA et 179 de l'aide sociale
- 11 Services de soins infirmiers à domicile pour 468 places

---

<sup>1</sup> Classement officiel du niveau de dépendance des Personnes Agées

### **Par ailleurs, les taux d'équipement restent aussi insuffisants**

- Dans les EHPAD : 42,6%
- Dans les structures non EHPAD : 7,4%
- Dans les centres de jour : 1,7%
- Dans les services de soins infirmiers à domicile : 12,3%

### **Les solidarités intergénérationnelles sont mises à l'épreuve par les migrations**

- La « génération-pivot » soumise à une double obligation puisqu'à la fois en charge des « jeunes » leurs enfants et des séniors leurs parents
- En 2022, on évalue à environ 10 000 le nombre d'aidants familiaux sur le territoire
- Un rapport de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie de 2011 montrait que les aidants familiaux sont :
  - Des conjoints (44%), des ascendants (13%), des descendants (21%), des amis et des voisins
  - Des femmes le plus souvent (57%)
  - Des proches qui vivent avec l'aidé (50%)
  - Des actifs (46%) ou des retraités (33%)
  - Agés de 75 ans et plus (10%)
  - Des proches qui apportent une aide qui varie de quelques heures jusqu'à 70 heures par semaine (2 fois plus qu'une activité professionnelle à temps plein)

### **L'augmentation massive des « dépendants » remet en cause la soutenabilité des politiques sociales**

- Accroissement de la charge pesant sur chaque actif occupé
- Un rapport de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie de 2011 montrait que les aidants familiaux sont :
  - Des conjoints (44%), des ascendants (13%), des descendants (21%), des amis et des voisins
  - Des femmes le plus souvent (57%)
  - Des proches qui vivent avec l'aidé (50%)
  - Des actifs (46%) ou des retraités (33%)
  - Agés de 75 ans et plus (10%)
  - Des proches qui apportent une aide qui varie de quelques heures jusqu'à 70 heures par semaine (2 fois plus qu'une activité professionnelle à temps plein)

### **Les revenus liés à la retraite sont parfois insuffisants**

- Taux d'emploi des séniors (60 – 74 ans selon l'INSEE) martiniquais : 16%
- La part des traitements et salaires dans l'ensemble des revenus d'activité au-delà de 60 ans reste importante: 47% pour les personnes âgées de 60 à 74ans et 22% pour les 75ans et plus.
- Taux de pauvreté des 60-74 ans : 22%
- Taux de pauvreté pour les 75 ans et plus : 29%

### Ce qu'il faut retenir !

- Au 1er janvier 2021 le nombre d'habitants s'élevait en Martinique à 354 000 habitants.
- En 16 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Martinique a perdu 47 359 résidents, soit 11,9% de sa population de 2006
- Fort dépeuplement associé à un vieillissement inéluctable de la population
- Mouvements migratoires, à la défaveur du territoire qui se voit vider de ses forces vives, de sa jeunesse et de ses cerveaux
- Baisse de la natalité, en 2021, taux de natalité à 9,7‰
- Peu d'immigrés en Martinique avec 1,6% d'immigrés au sein de la population
- Des effets sur la structure de la population martiniquaise : âge, sexe, ainsi que sur le taux d'emploi et le chômage des jeunes et des moins jeunes
- Un taux de couverture d'accueil des enfants de moins 3 ans et de jeunes enfants encore insuffisant
- Une capacité d'accueil des personnes âgées qui peine à satisfaire la demande croissante
- Les taux de pauvreté des jeunes et des seniors sont en augmentation
- Accroissement de la charge pesant sur chaque actif occupé en effet la « génération-pivot » est soumise à une double obligation puisqu'à la fois en charge des « jeunes » leurs enfants et des seniors leurs parents
- Le Nord de la Martinique est particulièrement frappé par le déclin démographique, désert médical, vieillissement accru de la population, illettrisme

Document